Claude Marc Costel

de l'Oratoire

Entré : 1750 Sorti

Né à Courson-les-Carrières (Yonne) , le 1729

Mort à Coursan (Aube) , le 13 avril 1813

Député aux Etats Généraux en 1789
Curé de Coursan (Aube)

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

MM. 614 , **page** 47 , **N°** 216

Le Confrère Claude Marc Costel, Tonsuré

Né à Courson, dioc. Sens, 20 ans (Yonne)

Fils de Jean Bte Costel marchand et Huberte Janiot

Humanités aux jésuites de Sens et partie de sa phil. au séminaire de cette ville

Entré à Paris le 17 , vêtu le 27 février 1750

Pension dans la suite et s'entretiendra

MM. 612 , **page** , **N°** 1425 de ma copie

Le Confrère Claude Marc Costel, tonsuré

Né à Coursan, dioc. Sens, 20 ans

Fils de Jean Bte Costel, marchand et Huberte Jannict

Humanités aux Jésuites de Sens, 4 mois phil. au séminaire de Sens

Entré à Paris le , vêtu le 27 février 1750

Pension aucune, mais entretien

<u>Sorti</u>

Le Confrère Claude Marc Costel

M.M. 607, 5e catalogue, N. 426 =

Claude Marc Costel, de Sens, entré à Paris en 1750, Sorti

MM 617 P 67 N 4090 =

Le confrère Claude Marc Costel, tonsuré, Dioc. Sens

né à Courson (Yonne) 20 ans

fils de Jean Bte Costel, marchand et Huberte Janiot

humanités aux Jésuites de Sens et 4 mois de philos. au petit séminaire de la même ville

entré à Paris le 17, reçu le 27 fév. 1750 promet de payer pension dans la suite et l'entretient.

Robinet = Dict. de la Révolution I, 492 =

Costel Claude Marc, curé et législateur, né à Courson (Yonne) le 25 avril 1729
mort à Coursan (Aube) le 13 avril 1813
Il était curé de Foissy (Yonne) quand il fut élu le 22 mars 1789 député du clergé aux Etats généraux par le baillage de Sens, passa inaperçu et, son mandat expiré, alla résider à Coursan.

Robert et Cougny = Dict. des Parlementaires français, T. II p. 195 -

Costel Claude Marie, député à l'Assemblée Constituante de 1789
né à Courson (Yonne) le 25 avril 1729
mort à Coursan (Aube) le 13 avril 1813
était curé de Foissy en Bourgogne
Le 22 mars 1789 il fut élu par le baillage de Sens député du clergé aux Etats généraux
Il ne prit jamais la parole à l'Assemblée et n'y eut qu'un rôle effacé.